

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

PLAISIR

**LES FUTURS
ÉQUIPEMENTS DU PARC
DES QUATRE SAISONS ONT
ÉTÉ DÉCIDÉS AVEC
LES RIVERAINS**

Actu Page 7

Le dispositif départemental de caméras entre en action

Dossier page 2

Le Département a commencé à déployer son système innovant de vidéoprotection fin décembre. À terme, plus de 200 sites, dont tous les collèges yvelinois, seront sous l'œil des caméras.



VOISINS

**La construction
de padel
préoccupe
les riverains**

Actu page 7

LA VERRIÈRE

Un nouveau local pour le Secours populaire

Page 4

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Consortium Paclido : les ambitions convergent pour la cybersécurité

Page 7

MAUREPAS

Vaste opération de nettoyage des bois ce week-end

Page 8

VOISINS-LE-BRETONNEUX

Cantines des collèges : le Département répond aux critiques

Page 9

FAITS DIVERS

Montigny : un corps repêché dans le lac de la Sourderie

Page 10

SPORT

Football : Trappes s'impose et prend la deuxième place

Page 12

CULTURE

Montigny : Dominique A débarque au théâtre de SQY

Page 14

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

**UNE ENTREPRISE
ÉPHÉMÈRE POUR LUTTER
CONTRE LE CHÔMAGE**

Actu page 8



Actu page 4

SQY

**Doublement
du pont
Schuler : une
première étape
vers d'autres
réalisations**



Actu page 6

LA VERRIÈRE

**Le futur
Orly parc
prend forme**



Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

YVELINES

Malgré quelques embûches, le dispositif départemental de vidéoprotection est lancé

► DAMIEN GUIMIER



Trois collèges, une caserne de pompiers et un bâtiment départemental sont déjà sous l'oeil des caméras du système de vidéoprotection du Département.

Le déploiement du dispositif de caméras intelligentes sur l'ensemble des bâtiments départementaux a enfin démarré. Fin septembre 2017, le conseil départemental avait annoncé son projet de créer une plateforme commune de vidéoprotection captant les images de caméras dernier cri installées dans les collèges, casernes

communes le souhaitant puissent être reliées à cette plateforme départementale de vidéoprotection, se heurte quant à lui à un blocage d'ordre juridique, qui reste encore à être levé.

Fin 2017, l'annonce avait été faite de l'intention du conseil départemental yvelinois de se doter d'un système de vidéoprotection d'un

de quelqu'un, certaines sont fixes, d'autres pilotables à distance, etc (des caméras permettant de lire les plaques d'immatriculation sont également étudiées, Ndlr)», détaille Laurent Rochette, directeur d'Yvelines numériques, l'antenne du Département et des intercommunalités pour porter les projets numériques, dont celui du système de vidéoprotection. Les images sont ensuite centralisées vers le CDSI où elles sont traitées, analysées et stockées.

Généralisation à partir de fin mars/début avril

Mais il ne s'agit pas d'une surveillance constante où les agents employés par le Département contrôlent en permanence les images des caméras. Dans les faits, les agents regroupés dans ce centre de surveillance sont la plupart du temps face à des écrans noirs, qui ne s'allument que lorsque les algorithmes détectent une situation anormale dans l'un des lieux surveillés. Si la situation le nécessite, l'opérateur va alors prévenir les secours ou les forces de l'ordre.

Près d'un an après la date prévue, le fameux CDSI, dont l'emplacement est tenu confidentiel, a été mis en fonction le 21 décembre dernier et une première phase pilote a débuté avec quelques sites surveillés. Le CDSI reçoit actuellement les images de « trois collèges, une caserne de pompiers et un bâtiment départemental », ce qui permet « d'avoir un éventail de bâtiments de natures différentes », explique le

Avec près d'un an de retard, le système de vidéoprotection voulu par le conseil départemental est entré en phase pilote. Les images de cinq sites sont acheminées vers un centre unique de surveillance.

directeur d'Yvelines numériques. Mais pourquoi un tel retard, et pourquoi aucune ville n'est encore reliée au dispositif ? Parce qu'au regard de la nature « innovante » du projet, des difficultés imprévues ont dû et restent encore à être surmontées.

« Nous avons pris du retard parce que c'était complexe techniquement, notamment toute les questions de filtre d'images, c'est long à paramétrer, à comprendre comment ça fonctionne, souligne Laurent Rochette. C'est un projet qui met en œuvre des technologies nouvelles et innovantes, et finalement personne ne les maîtrise complètement, il faut apprendre en marchant, donc ça nous prend un peu plus de temps que ce qu'on avait imaginé au départ. Mais on y est arrivé. »

Il confie également des difficultés de recrutement : « On s'est rendu compte que de bons agents de vidéoprotection, c'était parfois difficile à trouver. » Selon Laurent Rochette, quatre agents ont déjà été recrutés, sur les « six » prévus « pour arriver à faire des roulements sept jours sur sept et 24 heures sur 24 ». Ces problématiques ont donc progressivement pu être résolues et les premiers sites bénéficient désormais du système de vidéoprotection. Et d'ici quelques mois, il va continuer à être déployé.

« La phase pilote va durer jusqu'à la fin mars à peu près, et d'ici là, tout aura été préparé pour que la généralisation soit engagée, prévoit Laurent Rochette, avec un programme 2019 qui est de 45 collèges et d'une demi-douzaine de sites des pompiers. Pour les sites départementaux (les différents bâtiments du conseil départemental, Ndlr), ce sera en fonction de la demande. » Et de poursuivre : « L'engagement sur les collèges est d'avoir terminé les 116 collèges à la fin 2020. » L'objectif à terme reste de couvrir « l'ensemble des collèges, des sites du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours, Ndlr) et des sites départementaux », ce qui représente plus de 200 sites.

Si la surveillance des collèges, casernes et sites départementaux (trois types de lieux dont le conseil départemental a la gestion, Ndlr) est désormais sur de bons rails, c'est du côté de l'intégration des images des caméras des communes que cela bloque. Sur son site

d'information, le conseil départemental affichait en 2017 la volonté que « l'ensemble des 262 communes des Yvelines » soient connectées à la plateforme de vidéoprotection, avec Jouars-Pontchartrain en premier village test. Sauf que depuis, cette volonté se heurte à la législation.

« Nous rencontrons une difficulté d'ordre juridique, [...] aujourd'hui [les services de l'État] nous disent "vous ne pouvez pas voir les images qui sont sur la voie publique des communes", regrette Laurent Rochette. Et cela même si la commune souhaite être raccordée au dispositif départemental, « parce que ça fait partie du pouvoir de police du maire, et ça, il ne peut pas le transférer à qui que ce soit », explique-t-il, même s'il précise : « On n'a pas le pouvoir de police et on ne l'exerce pas, on rend un service au maire. »

« Juridiquement, le cadre n'est pas adapté »

« Juridiquement, le cadre n'est pas adapté car il date d'une époque où tout cela n'était pas possible, estime-t-il. Aujourd'hui, l'État nous explique qu'il y a un point de blocage sur ce sujet [...] donc on travaille dessus, on a vraiment cette barrière juridique à lever. » Un point sur lequel le Département essaye de faire bouger les lignes : « Quelqu'un qui commet un cambriolage ou une agression, il ne cherche pas à savoir s'il est sous le regard des caméras bâties ou sous celles de la voie publique... Donc il faut un continuum de sécurité, c'est comme ça que l'on va donner de l'efficacité. »

Mais en attendant une potentielle évolution du cadre juridique, Yvelines numériques poursuit son accompagnement des villes qui souhaitent s'équiper de caméras. « On n'a pas le droit d'opérer la vidéosurveillance dans les communes, mais malgré tout, on travaille avec certaines pour les conseiller dans l'installation de vidéoprotection, et elle peuvent s'appuyer sur nos marchés et s'équiper de manière autonome », note cependant le directeur d'Yvelines numériques, qui confirme la possibilité de raccorder ces caméras au dispositif départemental si un changement de législation survenait. ■

L'objectif affiché pour 2019 est de relier « 45 collèges et une demi-douzaine de sites de pompiers » du dispositif, prévoit Laurent Rochette.

de pompiers et même les rues des communes qui le souhaitent. Si, en 2017, le Département affichait la volonté de démarrer la période test de ce dispositif dès janvier 2018, le projet aura pris du retard en raison de difficultés techniques rencontrées.

Le centre départemental de surveillance des images a été mis en service en décembre

Le Centre départemental de surveillance des images (CDSI) a finalement été mis en fonction fin décembre et centralise actuellement les images de trois collèges, d'une caserne de pompiers et d'un bâtiment départemental. La généralisation aux autres établissements yvelinois doit quant à elle débuter à la fin du premier trimestre 2019. Mais l'objectif, affiché en 2017, que les images des

nouveau genre, qui permettrait de centraliser en un seul et même lieu les images de caméras positionnées sur l'ensemble du territoire. Selon plusieurs articles de 2017, le conseil départemental prévoyait alors d'installer au total près de 4 000 caméras dernier cri dans les 262 communes yvelinoises. La facture totale de l'opération était estimée à 13 millions d'euros.

Ce dispositif était alors présenté comme une réponse « à l'augmentation des incivilités et du risque terroriste de ces dernières années », indiquait le Département en septembre 2017. Il est présenté comme « innovant » de par l'idée de centraliser les images à un seul endroit, et en raison de la nature des caméras déployées.

« Ce sont des caméras innovantes car elles sont en très haute définition, certaines sont des caméras thermiques, permettent de détecter de jour comme de nuit le passage

**LA QUINZAINE
FIAT PROFESSIONAL**

Du lundi 11 au jeudi 28 février

**ROULEZ EN TOUTE SÉCURITÉ AVEC FIAT PROFESSIONAL
ET PROFITEZ D'UN COYOTE MINI
AVEC 2 ANS D'ABONNEMENT OFFERTS***


COYOTE



RCS Versailles 305 493 173

* Un Coyote mini et 2 ans d'abonnement offerts d'une valeur de 435 € TTC (159 € le boîtier et abonnement de 2 ans prépayés à 276 €) pour tout achat d'un véhicule de marque Fiat Professional neuf (hors Fullback Cabine Approfondie), commandé et immatriculé entre le 11 février et le 31 mars 2019. Conditions sur www.fiatprofessional.com/fr



PROFESSIONAL

PROFESSIONNEL COMME VOUS

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Doublement du pont Schuler : une première étape vers d'autres réalisations

L'opération du pont Schuler préfigure de futurs aménagements pour la mobilité dont celui du pont de la Villedieu, une voie dédiée aux bus de La Verrière à Trappes, où la refonte de la gare verriéroise.

► DAMIEN GUIMIER

Achévé en décembre après près de deux ans de travaux, le doublement du Pont Schuler a été inauguré la semaine dernière. Si l'opération permet notamment de réduire sensiblement les embouteillages entre La Verrière et Maurepas, elle est aussi la première étape de nombreux autres projets à venir dont le réaménagement complet de la gare verriéroise et de ses abords, les futurs aménagements des franchissements de la RN 10, et la création d'un Transport en commun en site propre (TCSP) qui reliera à terme Trappes à La Verrière.

La fin d'une « vraie galère »

Les près de 18 000 automobilistes empruntant quotidiennement le pont Schuler, auparavant habitués aux bouchons pour se rendre le matin en gare de La Verrière, ont pu constater le changement depuis décembre. S'est en effet achevée à cette période l'opération du pont Schuler, l'« un des aménagements phares de l'agglomération » d'après cette dernière, comprenant : la

construction d'un nouveau pont à côté de l'existant, la création d'une voie dédiée au bus du pont jusque devant la gare de La Verrière, et la réalisation sur cette même portion d'une piste cyclable.

Les travaux du doublement du pont Schuler, ainsi que du TCSP menant à la gare « sont estimés à 9 millions d'euros TTC (dont 4 millions TTC pour le pont », fait savoir l'agglomération. SQY en a financé 30 %, les 70 % restant étant subventionnés par la Région, le Département et l'État. Les représentants et présidents de ces collectivités, comme plusieurs maires, étaient logiquement présents lors de l'inauguration de la réalisation le 5 février.

« Ce pont devenu trop petit ne parvenait plus à absorber le trafic routier, et créait d'importants embouteillages notamment aux heures de pointe le matin, une vraie galère, rappelle lors de l'inauguration le maire LR de Maurepas, Grégory Garestier. C'est aujourd'hui un problème résolu. » Son homologue de La Verrière, Nelly Dutu (PCF),



Le doublement du pont Schuler est notamment le premier tronçon, sur six au total, d'une voie dédiée aux bus qui reliera à terme Trappes à La Verrière.

estime quant à elle que « c'est ce que demandent aujourd'hui nos habitants : pouvoir faire autrement que de prendre la voiture, pouvoir prendre le bus sans arriver en retard à la gare, ou y aller à pied sans avoir peur de se faire renverser ».

Pont de la Villedieu et carrefour de la Malmédonne

« Ça fait un certain nombre d'années qu'on l'attendait, [...] ça va faciliter le fameux rapprochement habitat-emploi », abonde de son côté Jean-Michel Fourgous (LR), président de Saint-Quentin-en-Yvelines, mentionnant également d'autres chantiers projetés sur l'agglomération. Car si les travaux du pont Schuler ont permis de fluidifier le trafic entre Maurepas et La Verrière, il préfigure aussi de prochaines opérations prévues sur la mobilité. Notamment de

futurs aménagements concernant d'autres franchissements de la nationale 10.

C'est notamment le cas du pont de la Villedieu entre Élancourt et La Verrière, dont le doublement est fortement attendu à SQY, et pour lequel la présidente de la Région, Valérie Pécresse (LR), a assuré le soutien financier de la Région lors des vœux de Jean-Michel Fourgous (voir notre édition du 5 février).

A l'issue de l'inauguration, Valérie Pécresse a en effet confié à la presse son souhait que le pont de la Villedieu soit « inscrit au prochain Contrat de plan État-Région (CPER, document qui engage les deux sur la programmation et le financement de projets d'aménagement structurants, Ndlr) ». Mais le projet ne sortira pas de terre tout de suite puisque le prochain

CPER ne devrait être signé qu'en 2020, voire « 2022 », regrette la présidente de la Région, qui reproche ce potentiel report à l'État.

Outre le doublement du pont de la Villedieu, l'autre aménagement mentionné lors de l'inauguration du 5 février est l'enfouissement de la nationale 10 entre La Verrière, Maurepas et Coignières, au niveau du croisement de la RD 213 avec la nationale, pour créer le fameux carrefour de la Malmédonne.

Un projet également prévu à long terme puisqu'il devrait clôturer le réaménagement complet de la gare de La Verrière et de ses abords... dont le doublement du pont Schuler était l'étape préalable (voir notre édition du 5 juin). Et enfin, la création de ces nouvelles voies sur le pont Schuler est également le « premier tronçon, sur six au total », du TCSP qui doit à terme relier Trappes à La Verrière, souligne SQY dans un communiqué. ■

■ EN BREF

LA VERRIÈRE Un nouveau local pour le Secours populaire

Le secours populaire, à l'étroit dans son local de la résidence bois de l'étang, a trouvé un deuxième local, à deux numéros du premier. Il sert au vestiaire.



Le nouveau local accueille le vestiaire, qui propose collecte et vente de vêtements tous les jeudi après-midi à partir de 14 h.

L'antenne du Secours populaire, basée dans la résidence du Bois de l'étang, s'est doté d'un deuxième local en ce début d'année. Demandé depuis plusieurs années, il est fourni par Domaxis, propriétaire de la résidence, et se situe à deux

numéros du premier. Au numéro 5, dans ce qui furent les caves de l'immeuble. Transformé en vestiaire, il sert depuis le 31 janvier de point de collecte et de vente de vêtements, tous les jeudis après-midi à partir de 14 h.

« On s'est bagarré neuf ans pour l'avoir ce local, raconte Françoise Beranger, le référente de l'antenne verriéroise du Secours populaire. Dans le premier, l'équipe devait sortir tous les casiers de vêtements (une bonne quarantaine, Ndlr) et le ranger après la distribution. » Dans le nouveau local, des rangées de vêtements garnissent les murs et des caisses de linge de maisons et boudys pour bébés s'empilent, les prix allant de deux euros à 10 euros.

De deux à 10 euros

Laila, rencontrée ce jeudi 7 février, a les bras chargés de peluches : « C'est pas pour moi, c'est pour envoyer au pays », explique-t-elle. Tout les types de publics sont attendus : familles, personnes âgées, étudiants, « et pas que ceux du Bois de l'étang ! » insiste Françoise Beranger, qui glisse que « quelques bénévoles en plus ça serait bien ». ■

■ EN BREF

SQY Révision du plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de Chavenay

Une enquête publique se déroule actuellement sur le sujet dans plusieurs mairies du Nord de SQY.

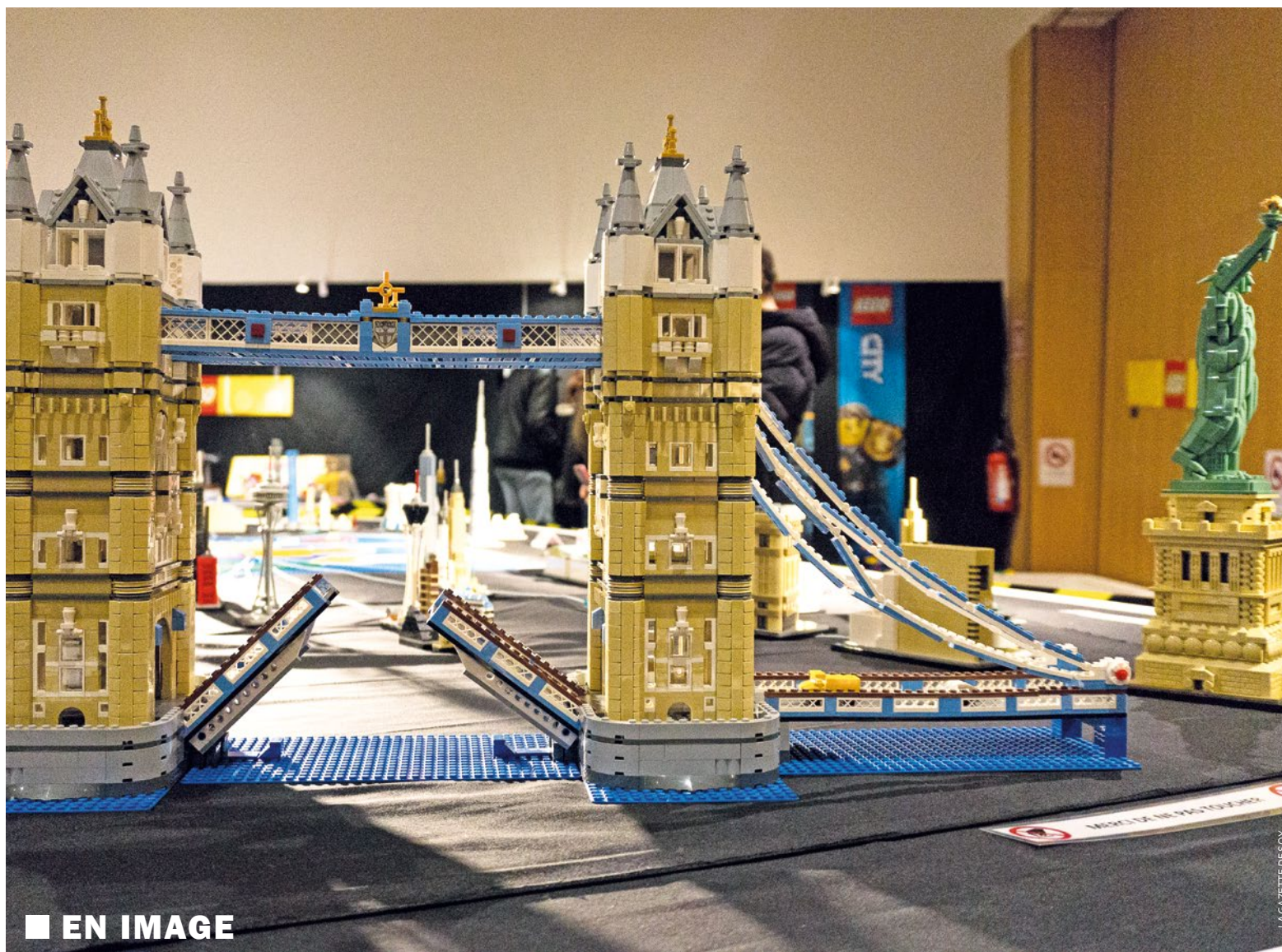
Jusqu'au 28 février, une enquête publique est en cours concernant la « révision du Plan d'exposition au bruit (PEB) de l'aérodrome de Chavenay-Villepreux », indique le site internet gouvernemental dédié aux enquêtes publiques. Un PEB est un document destiné à maîtriser l'urbanisation autour des aérodromes, afin d'éviter « que de nouvelles populations ne soient exposées aux nuisances sonores générées par

l'activité de l'aérodrome considéré », indique la présentation du PEB de Chavenay-Villepreux.

Le dossier est consultable dans plusieurs mairies, dont celles des Clays-sous-Bois, de Plaisir et de Villepreux, afin que chacun puisse également laisser ses observations. Un commissaire enquêteur recevra le public en mairie de Villepreux le 28 février de 14 h 30 à 17 h 30. ■

Erratum

Une erreur s'est glissée à la page 2 de notre édition de la semaine dernière, parue le 5 février. Dans le dossier qui concerne l'éclairage intelligent, système d'éclairage public flexible mis au point par la start-up M2Aim et testé à SQY, il est ainsi affirmé que M2Aim a créé l'algorithme de cybersécurité qui sera inséré dans les boîtiers. Cet algorithme est en fait mis au point par Airbus cybersecurity dans le cadre du consortium Paclido, qui réunit notamment Airbus cybersecurity et Saint-Quentin-en-Yvelines. La Gazette présente ses excuses aux lecteurs ainsi qu'aux différents acteurs de ce projet pour cette erreur.



■ EN IMAGE

LES CLAYES-SOUS-BOIS Les Lego à l'honneur à l'espace Philippe Noiret

Une trentaine de réalisations, toutes fabriquées à partir de briques Lego, exposées à l'espace Philippe Noiret. Parmi elles, des éléments de la BD Tintin, ou encore des monuments comme le Tower bridge ou la statue de la liberté. L'exposition Lego se tient jusqu'au 3 mars aux Clayes-sous-Bois. Le vernissage avait lieu le 8 février, en présence de la maire UDI de la commune Véronique Coté-Millard. « C'est bien la première fois que nous avons autant de jeunes et d'enfants à un vernissage, a souligné l'édile. On ne peut que s'en réjouir. »

SQY Les maires saint-quentinois face à Emmanuel Macron

Trois maires de SQY ont interpellé le président la semaine dernière lors du grand débat national.

Le 4 février, lors du grand débat national organisé dans l'Essonne les maires de Guyancourt, La Verrière et Maurepas ont interpellé directement Emmanuel Macron. Nelly Dutu (PCF), maire de La Verrière, a entre autres déploré la baisse des dotations de l'État, « un million depuis cinq ans », ainsi que « les subventions qui s'arrêtent de partout ».

Le maire de Maurepas Grégory Garestier (LR) a dénoncé les pénalités s'appliquant aux villes ne possédant pas assez de logements sociaux. Plutôt qu'une pénalité, il a proposé « que les Villes qui remplissent leurs objectifs triennaux de construction [...] puissent conserver ces sommes à la condition de les flécher vers des dépenses rendues utiles pour l'accueil de nouveaux habitants ».

La maire guyancourtoise Marie-Christine Letarnec (DVG), a elle aussi attiré l'attention du président sur le logement, réaffirmant sa volonté de « continuer à faire du logement social ».



VINCI IMMOBILIER, VOTRE PARTENAIRE EN IMMOBILIER RÉSIDENTIEL ET ENTREPRISE

BUREAUX, COMMERCE, HÔTELS, LOGEMENTS, RÉSIDENCES GÉRÉES, CONSEIL, PROPERTY MANAGEMENT
RÉSIDENCES SENIORS OVELIA, RÉSIDENCES ÉTUDIANTS STUDENT FACTORY



VOTRE
CONFIANCE
NOUS ENGAGE
DURABLEMENT

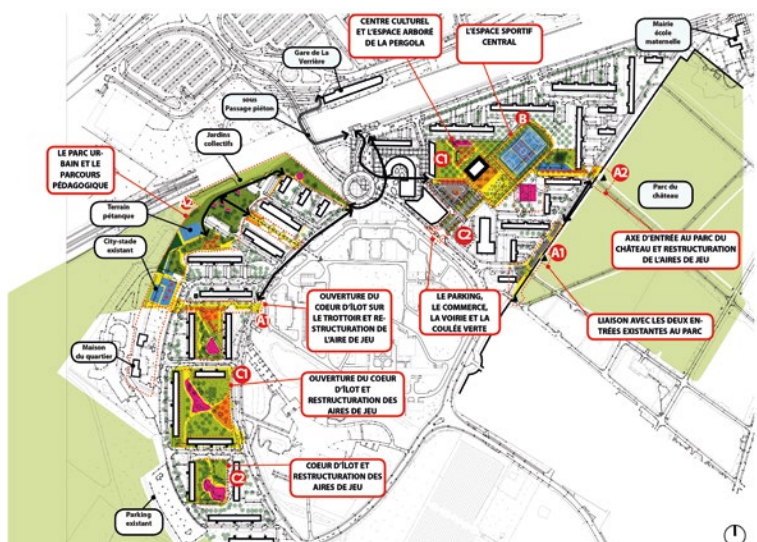
www.vinci-immobilier.com

LA VERRIÈRE

Le futur Orly parc prend forme

Une première esquisse du projet de réaménagement du quartier Orly parc a été présentée au cours d'une réunion publique le 30 janvier. Les travaux doivent commencer cet été et durer plus d'un an.

► ALEXIS CIMOLINO



L'objectif est de « conserver cette ouverture du quartier et de relier » Orly parc 1 et 2, souligne Patrick Djerboua, directeur des services techniques.

À partir de l'été prochain, le quartier d'Orly parc, à La Verrière, va faire peau neuve. Le 30 janvier, une quatrième réunion publique sur le sujet a permis de présenter un premier projet d'aménagement et d'écouter les avis des riverains. Un projet qui concerne les deux entités du quartier, Orly parc 1 (autour de l'Intermarché, Ndlr) et Orly parc 2 (à l'Ouest de la commune, autour notamment de l'actuel Ehpad) et comprend plusieurs axes : l'ouverture de cœurs d'îlots, à savoir des squares autour desquels est organisé le quartier, la rénovation d'aires de jeux vétustes, l'aménagement d'axes

piétons et la construction d'un nouvel équipement socioculturel (voir encadré).

« Ça fait longtemps que les habitants d'Orly parc demandent à ce que l'on rénove un peu, et leurs bâtiments et les extérieurs, explique la maire PCF de La Verrière, Nelly Dutu. Les jeux vieillissent, les espaces de passage aussi. Ça devenait assez urgent. » D'autant que la place devant l'Intermarché « n'appartient pas à la Ville, elle appartient à Intermarché, et du coup ça enclave encore plus cette partie d'Orly parc 1 », abonde Nadine Lebeau, architecte associée chez Graal, le cabinet qui porte le projet.

Patrick Djerboua, directeur des services techniques de la Ville, évoque ainsi l'idée de « valoriser les entrées avec le parc du château, installer l'équipement public et retravailler sur des cheminements entre la gare, le parc du château et la sortie d'Orly parc 1 » dans le but de « conserver cette ouverture du quartier et de relier » ses deux entités.

Une jonction qui fera la part belle aux cheminements piétons et circulations douces, ce qui conduira à la suppression de places de stationnement (le quartier en compte actuellement 1 000, Ndlr). Le parking de l'Intermarché devrait lui en revanche voir sa capacité passer de 32 à 37 places. Néanmoins, le passage en sens unique de l'entrée du parking donnant sur l'avenue de Montfort a fait réagir un certain nombre de riverains.

« Le plus gros de la clientèle vient de l'avenue de Montfort », a lancé l'un d'entre eux, s'inquiétant aussi de la présence du futur centre socioculturel à proximité. « On est déjà limite en places pour l'Intermarché, a-t-il souligné. Pour la maison de quartier, il y a bien des gens qui vont venir en voiture. » Patrick Djerboua a tenté de rassurer : « Les horaires de fonctionnement du bâtiment [socioculturel] sont en décalage par rapport à la forte utilisation du parking pour l'Intermarché. »

Autre élément qui a provoqué le mécontentement : l'absence, dans le projet, de pistes cyclables, comme sur l'ensemble de la commune. Le directeur des services techniques assure que « les chemins piétons qu'on envisage permettront de circuler à vélo sans pour autant qu'ils soient identifiés » comme piste cyclable.

Enfin, la rénovation d'aires de jeux et d'équipements sportifs constitue un autre grand axe du projet. Un espace sportif sera notamment créé sur Orly parc l'emplacement de l'ac-

tuel city stade, qui comprendrait le city stade, un skatepark et une zone de street workout.

Le coût global du projet s'élève à 1,9 million d'euros. Le Département subventionne à hauteur de 70 % d'1,5 million. Les 30 % restants sont pris en charge par la commune. Une dernière réunion publique doit encore avoir lieu avant de lancer le marché de travaux. Des travaux qui doivent donc commencer cet été pour se terminer, pour les derniers équipements, en septembre 2020. ■

Un nouveau centre socioculturel à l'automne 2020

Parmi les éléments phare du projet présentés le 30 janvier, figure la construction d'un nouveau centre socioculturel. Celui-ci s'implantera sur l'esplanade à proximité de l'Intermarché, donc sur Orly parc 1, et remplacera à terme dans ses fonctions le centre Rosa Parks, situé lui sur Orly parc 2.

Ce dernier est installé dans « un préfabriqué qui devait être provisoire [et] a plus de 20 ans, rappelle la maire PCF de La Verrière, Nelly Dutu. On l'a entretenu du mieux que l'on pouvait, il a fait son temps et a rendu service, mais il y a un moment où les habitants ont envie de quelque chose de respectueux. » Elle ajoute que l'actuel centre « va tenir jusqu'à temps qu'on ait l'autre ».

Le nouveau bâtiment présentera une surface de 450 à 500 m², soit plus que l'équipement actuel. Il

s'agit d'un édifice interactif qui « favorise le reflet du ciel en été » et « apporte une certaine légèreté » avec une partie vitrée développant « une connexion avec l'intérieur et l'extérieur », avance Matthieu Perrier, chef de projet chez Graal.

« L'idée est d'ouvrir cette esplanade et de mettre l'équipement public pour qu'il soit bien identifié et central par rapport au reste de l'esplanade », affirme Patrick Djerboua, directeur des services techniques, évoquant la création d'un « verger à l'arrière du bâtiment » et d'« une aire de jeux tout au long ».

« Ce nouveau bâtiment fait assez l'unanimité, réagit une habitante, qui vit à côté des lieux. Le fait que ça se reflète, ça évite peut-être les squats (plusieurs riverains se seraient plaints de la présence de squatteurs dans cette zone, Ndlr). » Le futur équipement devrait être livré à l'automne 2020.

YVELINES

Le pôle des mobilités innovantes inauguré à Versailles-Satory

Le Mobilab, bâtiment dédié aux nouvelles mobilités, a été inauguré le 7 février. Livré à l'automne dernier, le site regroupe 200 à 300 personnes dans un quartier qui se veut à la pointe de la technologie.

► ALEXIS CIMOLINO

7 100 m² consacrés à la recherche sur les nouvelles mobilités. Occupé depuis novembre, le Mobilab a été inauguré le 7 février à Versailles-Satory. Ce bâtiment comporte « des espaces de recherche et de formation, des ateliers et des laboratoires dédiés aux nouvelles mobilités » et ne représente que « l'une des premières concrétisations d'un projet global de développement d'un cluster des mobilités innovantes », indique le communiqué du Département.



Certains laboratoires du bâtiment abritent des simulateurs de conduite, permettant de tester la fiabilité des véhicules autonomes et le comportement de ses utilisateurs.

sonnes sur les lieux. S'ajoutent une soixantaine de salariés de l'opérateur de transports Transdev, ainsi que des chercheurs de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (Ifsttar).

Le projet de Mobilab est vieux de plus de trois ans. À l'époque, a été

créée la Société d'économie mixte (Sem) Satory mobilité, qui a permis de financer la construction du bâtiment en associant des partenaires publics et privés : le conseil départemental des Yvelines, la communauté d'agglomération Versailles grand parc (VGP), la Banque des territoires, Arkea, Renault, Valéo ou encore le groupe Ifpen.

« L'objectif était de permettre de financer ce beau bâtiment qui a coûté près de 18 millions d'euros, affirme Marie-Célie Guillaume, présidente de Satory mobilité et vice-présidente LR du Département. C'est un choix qui nous a permis d'aller vite. » Le résultat est un bijou d'innovation s'étendant sur quatre étages.

« Le bâtiment permet de faire de la recherche avec à la fois des espaces de travail, de co-working, des ateliers et des laboratoires », détaille la présidente de la Sem. Parmi les laboratoires, certains abritent des simulateurs de conduite, permettant de tester la fiabilité des véhicules autonomes et le comportement de ses utilisateurs.

Des véhicules autonomes dont Transdev est un des acteurs majeurs, avec 3,5 millions de personnes déjà transportées dans le monde. « Pour nous, c'est un bonheur d'être ici », se réjouit sa directrice système de transports autonomes, Patricia Villoslada. Elle se félicite notamment de « la proximité avec ceux avec qui on collabore, des nouveaux locaux pour accompagner notre croissance » et de la présence d'un « circuit d'essais juste de l'autre côté de la rue ».

« Le Mobilab est vraiment un formidable accélérateur d'innovation, résume Philippe Watteau, directeur général de Vedecom. On parle bien de véhicules du futur et plus largement de mobilité du futur, et pour nous, la mobilité du futur est une mobilité durable, plus écologique [...] mais aussi plus partagée. » Et le Mobilab ne constitue que le début d'autres projets innovants, assurent les élus présents lors de l'inauguration. « On est dans le berceau de ce cluster, mais un bâtiment ne suffit pas à avoir un cluster, souligne Marie-Célie Guillaume. C'est une aventure qui commence. »

Et Pierre Bédier, président LR du Département des Yvelines, d'annoncer, « au-delà de ce bâtiment », l'attribution de « 20 millions d'euros pour les six ans qui viennent » à Vedecom « pour qu'il puisse remplir sa mission ». Il fait également savoir que « dans les deux mois qui viennent, on pourra annoncer l'arrivée de 300 nouveaux chercheurs » sur la parcelle voisine, où « une grande école française d'ingénieur va installer là trois laboratoires de recherche ». ■

Un projet à « près de 18 millions d'euros »

Le site est occupé à 80 % par Vedecom, un Institut pour la transition énergétique (ITE) dédié à la mobilité individuelle, décarbonée et durable, qui y a emménagé le 5 novembre et compte 200 per-

PLAISIR

Le futur parc des Quatre saisons se dessine

La municipalité a présenté aux Plaisirois les aménagements sportifs et de détente qui verront le jour dans ce parc de quatre hectares, déterminés par les riverains pendant des réunions de concertation.

► DAMIEN GUIMIER

Les aménagements prévus au parc des Quatre saisons ont été présentés aux Plaisirois. Le 5 février dernier, au cours d'une réunion repoussée deux fois à cause de la neige, la municipalité a rendu sa copie basée sur les demandes et préconisations des participants aux deux réunions de « co-construction » de l'année dernière (voir notre édition du 23 octobre), organisées avec les riverains, de ce parc de quatre hectares situé dans le quartier de l'Aqueduc. Après des travaux prévus pour s'achever en février 2020, le parc disposera de nouveaux espaces de détente en famille, d'équipements de pratique sportive libre et d'un théâtre de verdure.

Sport libre et espaces de détente

« C'était un parc qui se suffisait à lui-même, c'est un beau poumon vert, explique Joséphine Kollmannsberger (LR), maire de Plaisir, à l'issue de la réunion publique du 5 février. Mais on ne peut plus s'en contenter, et il y a une vraie demande de pratique libre du sport et d'activités. » C'est pourquoi la municipalité a initié en octobre un processus de « co-construction » du projet, pour qu'il apporte « des réponses aux besoins de l'ensemble de la population », relate l'édile.

Pendant les deux précédentes réunions de concertation, auxquelles ont pris part près de 70 Plaisirois au total, ces derniers ont voté pour déterminer la liste des équipements qu'ils aimeraient voir être installés dans le parc des Quatre saisons, qui ne dispose actuellement que d'une aire de jeux pour les enfants. « Ils ne sont pas partis dans des dépenses pharaoniques, le projet coûte même moins cher que ce qu'on avait envisagé », souligne Joséphine Kollmannsberger. Les propositions d'installer un kiosque ou un parcours sportif n'ont par exemple pas été retenues.

Une fois les travaux achevés, côté sport, le parc des Quatre saisons disposera ainsi d'un terrain de basket/handball, d'une course d'orientation, d'un espace de street-workout et fitness, de tables de ping-pong, de slackline (sangle élastique tendue sur laquelle les pratiquants peuvent se tenir en équilibre et réaliser des figures, Ndlr). Pour l'aspect culture, un théâtre de verdure sera créé. Enfin, des espaces de détente vont voir le jour avec l'aménagement

d'une prairie de 4 000 m², d'espaces pour pique-niquer avec la possibilité qu'un foodtruck s'installe, et des stationnements pour les vélos.

« Les espaces naturels restent prédominants »

Ce sont également les participants aux réunions publiques qui ont proposé les emplacements de ces équipements, la municipalité les positionnant ensuite dans les lieux faisant consensus. « Je pense que vous avez trouvé une bonne équation, adresse Joséphine Kollmannsberger à la trentaine de Plaisirois présents le 5 février. Les espaces naturels restent prédominants parce que le but était de maintenir un lieu vert. Ça permet le maintien des espaces verts et d'offrir des activités pour une population très large. » 350 arbres environ doivent également être plantés.

L'aménagement total du parc des Quatre saisons est chiffré à « 744 000 euros HT », dont « près de 450 000 euros sont consacrés à l'aménagement paysager », précisent les services de la Ville. Les travaux sont prévus pour se dérouler de



Le schéma présenté lors de la réunion publique (photo) montre bien les équipements sportifs prévus au Sud, le théâtre de verdure au centre, la prairie au Nord, et les aménagements paysagers.

septembre 2019 à février 2020, avec une ouverture prévisionnelle du parc en mars 2020.

Estimant qu'une « fermeture totale serait préjudiciable » pendant la durée des travaux, Joséphine Kollmannsberger a affiché le souhait qu'au moins « une moitié » du parc reste ouverte pendant que l'autre est aménagée. La maire de Plaisir se satisfait en tout cas de la démarche de « co-construction », n'excluant d'ailleurs pas de la ré-

térer pour de futurs projets municipaux. « C'est une réussite, apprécie Joséphine Kollmannsberger. Nous sommes arrivés avec une feuille blanche, et en deux réunions, nous avons trouvé un programme qui satisfait les personnes présentes. » En témoigne l'approbation générale donnée au projet par les riverains lors de la présentation du 5 février, même si quelques remarques ont évidemment été faites comme sur l'ajout de stationnements vélos supplémentaires. ■

EN BREF

SQY Consortium Paclido : les ambitions convergent pour la cybersécurité

Saint-Quentin-en-Yvelines et Airbus ont signé la convention Paclido sur la cybersécurité des objets connectés. Leur projet commun est l'éclairage public intelligent.



Airbus cybersecurity et SQY se sont réunis jeudi 7 février pour signer l'accord de consortium Paclido, sur la sécurité de la smart city.

Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) et Airbus CyberSecurity se sont rejoints jeudi 7 février pour signer l'accord de consortium Paclido. Au sein de ce

consortium dédié à la recherche en cybersécurité des objets connectés, SQY sera territoire d'expérimentation de l'éclairage public intelligent. A compter de

cette année, un système de pilotage de réverbères connectés, créé par la start-up M2Aim va ainsi être testé dans la rue Maurice Ravel à Guyancourt (voir notre édition du 5 février).

SQY, terrain d'expérimentation

« On a eu une convergence des ambitions, explique-t-on à SQY. Airbus voulait expérimenter sa solution de cybersécurité sur un éclairage intelligent, [...] et la start-up M2Aim, incubée au SQYcub, avait justement créé ce type de système et désirait tester son dispositif en conditions réelles. Les planètes se sont alignées. » Saint-Quentin-en-Yvelines s'est donc proposé comme terrain d'expérimentation.

Lors de la signature de l'accord, l'agglomération et Airbus CyberSecurity ont insisté sur la nécessité de la protection des objets connectés : « On a sous-estimé le besoin de cybersécurité au vu de la multiplication des objets connectés, a affirmé Jean-Michel Fourgous, président LR de SQY. Il faut accélérer le mouvement. » ■

Paris pour l'Emploi des Jeunes 2019

Le Forum Paris pour l'Emploi des Jeunes aura lieu à Porte de la Villette, le jeudi 21 février 2019 de 10 à 18h. Ce forum accueillera 300 employeurs et 4500 offres seront proposées.



SQYWAY 1625 sera présent sur le stand des Missions Locales d'Île-de-France qui proposera cette année plusieurs animations, tenues par des conseillers (et des coaches sportifs dans le cas des 7 animations sportives) parmi lesquelles :

- Un espace premier accueil à l'entrée du stand où le jeune pourra procéder à une nouvelle inscription en Mission Locales.
- Un espace d'orientation vers les stands sportifs où les jeunes se verront expliquer l'objectif du complexe sportif.
- Un espace renseignements et conseils sur le projet professionnel.
- Un espace CV et lettre de motivation, où les jeunes pourront optimiser ces deux outils en vue de futurs entretiens au sein même du salon.
- Un espace dédié aux 7 animations sportives où les jeunes pourront tester leurs compétences et les transférer ensuite vers des univers professionnels présents sur le salon.
- Un espace « 5 minutes pour convaincre » où les jeunes pourront préparer leurs entretiens d'embauche.

Pour plus d'informations, contactez la Mission Locale de Saint-Quentin-En-Yvelines par mail: contact@sqyway1625.fr



SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Une entreprise éphémère pour lutter contre le chômage

Le concept d'Entreprise éphémère va voir le jour à SQY. 50 demandeurs d'emploi vont l'intégrer pour sept semaines avec la mission de recenser les offres d'emploi non connues de l'agglomération.

► DAMIEN GUIMIER



Un dispositif innovant visant à accélérer le retour à l'emploi va ouvrir en mars. Comme quelques autres collectivités avant elle, Saint-Quentin-en-Yvelines va prochainement voir s'ouvrir une « Entreprise éphémère pour l'emploi ». Pendant sept semaines, 50 demandeurs d'emploi de longue durée saint-quentinois vont intégrer cette structure virtuelle avec la mission de dénicher des offres d'emploi non connues des services publics. Cela leur permettra de développer leur réseau et de

Le « double avantage » du concept est « de répondre aux besoins en main d'œuvre des entreprises d'un territoire », et de faire « vivre une expérience entrepreneuriale collective » aux demandeurs d'emploi.

s'immerger dans une structure qui reprend les codes de l'entreprise, avec l'objectif de sortir du chômage à l'issue de l'expérience.

Les chômeurs deviennent « recruteurs de jobs »

C'est donc le 12 mars prochain que l'entreprise éphémère pour l'emploi va être lancée à SQY, à l'initiative

du cabinet de conseil RH BPI group, avec le soutien de nombreux acteurs de secteur de l'emploi ainsi que de l'agglomération qui met à disposition des locaux sur le quai François Truffaut à Montigny-le-Bretonneux. Cette « start-up virtuelle » part d'un postulat d'après le communiqué de presse transmis par BPI group : « Et si les personnes en recherche d'emploi n'étaient pas des demandeurs mais des acteurs ? »

En intégrant la structure, les 50 demandeurs d'emploi, exclusivement saint-quentinois, deviendront ainsi « recruteurs de jobs » pour sept semaines. « La mission de l'entreprise éphémère [...] est de collecter un maximum d'offres d'emplois sur le marché dit "caché", non connu du service public de l'emploi et des jobs boards (plateforme de mise en ligne d'offres d'emploi, Ndlr) », explique le communiqué. Dans l'entreprise éphémère, l'activité de recherche d'emploi et donc transformé en recensement des offres d'emploi locales.

Et si l'entreprise est fictive, elle reprend les codes du monde du travail puisque « accompagnés par des coaches », au rythme de quatre jours par semaine, les 50 demandeurs d'emploi s'organiseront en équipe : « Prospection commerciale, gestion des ressources humaines, communication, web... », énumère BPI group. Le « double avantage » affiché par le concept est « de répondre aux besoins en main d'œuvre des entreprises d'un territoire », et de faire « vivre une expérience entrepreneuriale collective » aux demandeurs d'emploi.

« Les bénéficiaires sont multiples pour le participant, poursuit le communiqué, développement de son réseau, reprise de confiance en soi, revalorisation de ses compétences, acquisition des fondamentaux sur le "savoir vendre" et "savoir se vendre", développement ou renforcement tant de son image digitale que de savoirs

être professionnels importants pour une entreprise (autonomie, travail en équipe,...). »

« Plus de 60% » retrouve du travail dans les six mois

Le communiqué assure que l'initiative a fait ses preuves : « Sur les sept premières entreprises éphémères mises en place depuis septembre 2017 (dans d'autres villes françaises, Ndlr), en moyenne, un tiers des demandeurs d'emploi retrouve un poste à l'issue du programme, soit après les sept semaines, et plus de 60% en moyenne dans les six mois qui suivent. »

Pour intégrer l'entreprise éphémère, à l'instar d'une véritable entreprise, les futurs associés doivent candidater avec un CV et une lettre de motivation à déposer sur entreprises-ephemeres.fr avant le 8 mars. « Les candidats visés sont en priorité des personnes en recherche d'emploi depuis au moins un an », souligne le communiqué, précisant qu'ils doivent habiter l'une des 12 communes de SQY.

Des réunions d'information sont également organisées dans les différents pôles emploi de l'agglomération : les 12 et 19 février à Trappes ; le 18 février à Guyancourt ; le 19 février à Plaisir, le 26 février à la Cité des métiers de SQY. Pour y participer, les demandeurs d'emploi doivent s'inscrire auprès de leur conseiller. ■

■ EN BREF

MAUREPAS

Vaste opération de nettoyage des bois ce week-end

Dimanche 17 février pendant toute la matinée, une opération nettoyage est organisée dans les bois de la commune afin de les débarrasser des débris.

Une vaste opération de nettoyage des bois de Maurepas est organisée le dimanche 17 février de 9 h 30 à 12 h par la municipalité et l'association Les amis des bois de Maurepas. « Les promenades, notamment en forêt domaniale, sont généralement l'occasion de profiter de la nature environnante, souligne la dernière « Lettre du maire » de Maurepas, Grégory Garestier (LR). Malheureusement, il est aussi courant de croiser des déchets. C'est pour débarrasser les bois de ces débris et profiter pleinement de la biodiversité que cette journée est organisée. »



« C'est pour débarrasser les bois de ces débris et profiter pleinement de la biodiversité que cette journée est organisée », indique le maire de Maurepas dans une lettre numérique.

Trois points de rendez-vous

Si les sacs-poubelles seront fournis par la Ville, les participants sont invités à se munir de gants de jardin et de vêtements visibles. Trois points de rendez-vous sont

fixés pour cette opération : au parking du gymnase du Bois, au parking du bassin de la Courance et à l'angle des chemins de la Mare du bois et des Bruyères.

Aucune inscription n'est nécessaire, et à la fin de l'opération,

tous les participants « sont invités à se retrouver au Mille club », indique la « Lettre du maire ». Celle-ci précise que « les déchets collectés seront ramassés le lundi 18 février au matin par les services de la Ville pour être recyclés ou détruits ». ■

■ EN BREF

COIGNIÈRES

La municipalité veut mettre en place des budgets participatifs

Il s'agit de l'une des mesures, présentées lors du dernier conseil municipal, voulues pour améliorer la participation citoyenne à Coignières.

Permettre aux Coigniériens de plus s'investir dans la vie de la commune. À l'instar du projet d'enfouissement de la RN 10 (voir notre édition du 29 janvier), le nouveau maire de Coignières, Didier Fischer (SE), avait fait de la participation citoyenne l'un de ces thèmes de campagne. Lors du conseil municipal du 22 janvier, une délibération a présenté les orientations voulues sur ce sujet.

« Un cahier de doléances permanent »

Cyril Longuépée, adjoint à la participation citoyenne, a ainsi détaillé ces mesures. « Une fois que le grand débat national sera terminé, pour qu'il n'y ait pas de mélange, nous mettrons un cahier

de doléances permanent à notre intention, avance entre autres Cyril Longuépée. Et très rapidement, nous mettrons en place des conseils de quartier. »

Reprenant le projet déjà bien avancé de la majorité précédente, la nouvelle entend mettre en place, dès mars si possible, un conseil municipal des enfants. La municipalité souhaite également doter les conseils de quartier, comme le conseil municipal des enfants, d'un « budget participatif évalué à 15 000 euros en investissement et 15 000 euros en fonctionnement », détaille Cyril Longuépée.

D'autres actions sont également au menu, comme une distribution plus régulière du journal municipal, la refonte du site internet, etc. ■

VOISINS-LE-BRETONNEUX

La construction de courts de padel préoccupe les riverains

Sur Facebook et lors d'une réunion avec la maire, les riverains du parc Maurice Laure ont exprimé leurs inquiétudes quant à la construction de deux terrains de padel couverts.

► MARIE LOMBARD



Deux terrains de padel et un terrain de street basket vont être créés à la place du terrain de basket actuel, dans le parc Maurice Laure.

Le projet de cours de padel au parc Maurice Laure se dessine. Mercredi 6 février dans la soirée, la maire a convié les riverains du parc à une réunion au sujet des nouveaux courts de padel, sport de raquette situé entre le tennis et le squash, qui y seront construits. Les habitants ont pu faire part de leur inquiétudes, également exprimées sur les réseaux sociaux.

Le projet prévoit que deux terrains de padel, plus petits que des terrains de tennis, seront édifiés à la place du terrain de basket, « pas tellement utilisé » selon la maire Alexandra

Rosetti (UDI), jointe par téléphone. Un terrain de street basket, plus petit, sera également construit à cet endroit. La maire se dit confiante quant au succès du padel : « Les expériences dans les autres communes montrent que ça va bien marcher. C'est un sport accessible à tous, aux personnes âgées, aux familles... ».

L'activité, ouverte au public, sera gérée par le club de tennis, qui fournira notamment le matériel de jeu. Pour prévenir les aléas de la météo et permettre de jouer toute l'année, les terrains seront couverts

d'un bâtiment en partie en verre, et un toit à double pente. L'édifice fera 8 m de haut.

C'est précisément cet aspect de la construction qui inquiétait certains habitants, qui en ont fait part sur Facebook et lors de la réunion du 6 février, exclusivement réservée aux riverains (à laquelle *La Gazette* n'était pas présente, Ndlr). « Certains auront une vue assez directe sur le bâtiment, confirme l'édile, contactée au lendemain de la réunion. Mais je leur ai dit que si la vue les dérange trop, on peut planter des arbres. » Quant au bruit, il serait le même pour le padel que pour le tennis, assure-t-elle.

Des habitants auraient aussi soulevé la possibilité que les terrains de padel soient construits au stade du Champ du loup, moins proche des habitations, « mais c'est impossible car c'est trop excentré, avance Alexandra Rosetti. Il n'y a pas de possibilité d'accueil, pas de convivialité grâce au club de tennis, il y a le risque de dégradation du matériel prêté. »

La construction des terrains de padel couverts et du terrain de street basket devrait commencer en septembre, après la période estivale, et se terminer en décembre. Le coût est de 350 000 euros. « Quand on sait que la construction de terrain de tennis coûte environ 800 000 ou 900 000 euros finalement ce n'est pas si cher, juge la maire. Ce projet ne se fera pas au détriments d'autres. » ■

■ EN BREF

YVELINES Cantines des collèges : le Département répond aux critiques

Depuis l'externalisation de la restauration des collèges à la rentrée de janvier, plusieurs médias se sont fait échos de « dysfonctionnements », que le Département entend « régler au plus vite ».



Dans un communiqué envoyé en début de semaine dernière, le conseil départemental a détaillé les mesures prises en réponse aux reproches faits sur la restauration des collèges.

Les cantines des collèges sous le feu des critiques. Depuis début janvier, le conseil départemental a confié la restauration des collèges à Sodexo. Mais une dizaine de jours après, *Le Parisien* a rapporté des premières critiques venues d'un établissement de Maule. À SQY, une pétition concernant la cantine du collège Einstein à Magny-les-Hameaux liste plusieurs griefs remontés dont des « repas déséquilibrés », une « qualité dégradée » ou encore une « absence de choix ».

Suite à plusieurs articles parus, le Département a fait le point dans un communiqué « sur les actions décidées pour servir au mieux les collégiens yvelinois ». Il assure que « de

façon générale, le démarrage s'est bien passé », mais estime qu'un « contrat d'une telle ampleur peut néanmoins entraîner des difficultés provisoires que nous ne sous-estimons pas ».

Le Département, qui entend « régler au plus vite les dysfonctionnements constatés », a mis en œuvre des actions comme des rencontres avec la communauté éducative, une meilleure formation des chefs de cuisine sur les nouvelles recettes et le nouveau système informatique, ou des audits dans « chaque collège pour identifier les éventuels besoins en matériel spécifique ». Sur quelques collèges, des « modifications de menus » ont aussi été faites. ■

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?

► Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr



FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► MARIE LOMBARD

Saint-Cyr-l'École Bagarre à coups de pelle dans les rues

La nuit de samedi 9 février à dimanche 10 février a été agitée dans les rues de Saint-Cyr-l'École. Sept personnes ont été interpellées, après une bagarre à coups de pelle, selon *Le Parisien*. Ce sont des opérateurs de vidéosurveillance qui ont repéré deux groupes de jeunes en train de se battre et prévenu la police. Cinq d'entre eux ont été attrapés et placés en garde à vue. Il apparaît que l'un des groupes venait de Trappes par train tandis que l'autre venait du centre-ville de Saint-Cyr. ■

Plaisir Un second incendie avait touché les Nids d'abeilles

Le 1^{er} février, jour où un incendie s'est déclaré dans un garage d'un immeuble des Nids d'abeilles à Plaisir, un second incendie a touché un appartement au deuxième étage.

L'incendie qui a eu lieu le 1^{er} février rue des Ebisaires, aurait apparemment été doublé d'un second incendie. Il apparaît ainsi qu'à la survenance d'une explosion accidentelle dans un garage de l'immeuble des Nids d'abeille (voir notre édition du 5 février) qui a causé un départ de flammes et grièvement blessé un homme, a succédé un incendie au deuxième étage du même bâtiment.

Une jeune fille coincée dans l'appartement

Alors qu'il était présent au pied de l'immeuble sur les lieux de l'incendie du garage, un policier a été sollicité par une mère de famille, qui lui a appris qu'un incendie venait également de se déclarer dans son logement au deuxième étage.

En progressant dans le logement saturé d'une épaisse fumée noire, le policier a trouvé une jeune fille debout dans le couloir et éprouvant des difficultés à respirer à cause de la fumée. Il l'a mise en sécurité dans la cage d'escalier. Le feu a été circonscrit plus tard par les sapeurs-pompiers arrivés sur les lieux. ■

Montigny-le-Bretonneux Un corps repêché dans le lac de la Sourderie

Aperçu par un riverain, le corps d'un quinquagénaire a été sorti de l'eau jeudi 7 février. Mutilée, la victime est décédée au cours de l'intervention des pompiers.



Le corps du quinquagénaire a été découvert flottant dans le lac de la Sourderie, par un riverain qui se promenait.

Macabre découverte pour un promeneur, dans le lac de la Sourderie. C'est un riverain qui a donné l'alerte, jeudi 7 février dans la matinée. Alors qu'il se promenait au bord du bassin de la Sourderie, il a aperçu le corps d'un homme flottant dans l'eau, à quelques mètres du rivage. Aux alentours de 11 h, les pompiers sont arrivés pour tenter de sauver la victime inconsciente et âgée d'un cinquantaine d'années.

La thèse du suicide favorisée

Malgré leurs soins, l'homme a succombé. Les causes exactes du décès restent toutefois incertaines

car, outre le temps passé dans l'eau, « le quinquagénaire présentait des plaies larges au cou et au thorax, explique une source proche du dossier. Le médecin légiste a conclu à une automutilation, d'après l'apparence des blessures. » L'homme, qui habitait un immeuble donnant sur le lac, était connu par le voisinage pour être dépressif.

En entrant dans son appartement, les policiers d'Élancourt ont découvert « d'autres traces de sang » continue la source policière. Malgré cela, la police judiciaire a décidé d'enquêter sur l'affaire. L'hypothèse favorisée serait celle d'une tentative de suicide par automutilation, suivie d'une chute dans le lac depuis la fenêtre du logement. ■

Trappes Ils avaient organisé une prise d'otages chez Fedex

Trois hommes, accusés d'avoir volé de la marchandise et pris en otage des employés chez Fedex en 2015, sont jugés depuis lundi 11 février à Versailles.

Les voleurs n'avaient même pas eu le temps de profiter de leur butin. Comme le révèle *Le Parisien*, lundi 11 février a commencé le procès de voleurs qui avaient organisé une prise d'otages dans l'entrepôt trappiste de la société Fedex durant la nuit du 5 au 6 mars 2015. Cette nuit-là, aux alentours de 2 h, quatre hommes encagoulés pénètrent dans les locaux de la société, où ils surprennent neuf employés.

Rattrapé le jour-même

Les menaçant d'un fusil à pompe, ils les prennent en otage tout en pillant du matériel informatique, des vêtements de marques et des téléphones portables dans les

cartons entreposés. Ils stockent finalement leur butin dans une fourgonnette Renault avant de prendre la fuite. Mais ils n'iront pas loin. Selon *Le Parisien*, le premier suspect est arrêté par hasard le jour même à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), en possession de la fourgonnette.

Deux autres suspects seront pour leur part interpellés en janvier 2016, le lien entre les trois hommes apparaît grâce à des relevés téléphoniques. L'un d'entre eux est passé aux aveux tandis que les autres continuent à nier. Jugés à compter de lundi 11 février par la cour d'assises des Yvelines, les accusés devraient connaître leur verdict vendredi 15 février. ■

Saint-Cyr-l'École Il menace un pompier de mort

Un homme de 28 ans a été interpellé, samedi 9 février dans la soirée à Saint-Cyr-l'École. Il est suspecté d'avoir menacé un pompier qui rentrait chez lui après une journée de travail. L'homme aurait ainsi interpellé le soldat du feu, avant de le menacer personnellement, évoquant notamment les frères Kouachi et mimant le tir en rafale d'une mitraillette. Le pompier a prévenu la police et l'homme, ivre, a été placé en garde à vue pour menace de mort et apologie du terrorisme. ■

Elancourt Mécontent du service, il blesse un serveur

Un client de la pizzeria « *La vendemmia* », place du Beffroi, est entré dans un colère noire, vendredi soir aux alentours de 10 h. Des policiers en week-end et clients de la pizzeria ont dû intervenir dans le restaurant après qu'un client âgé de 32 ans, apparemment mécontent du service, ait jeté une tirelire en faïence au visage d'un serveur. « *Il était ivre, raconte une source policière. Il a blessé le serveur à l'œil.* » Maîtrisé par les policiers hors service, l'homme s'est également blessé à l'œil. Il a été transporté au centre hospitalier de Rambouillet. ■

Les-Clayes-sous-Bois Petite frayeur après l'explosion d'un néon dans une cantine

L'explosion d'un néon obsolète dans la cuisine de la cantine de l'école maternelle Les Bréteches a conduit à l'évacuation du bâtiment mardi 5 février.



Le néon, vieillissant, a provoqué un court-circuit et un dégagement de fumée.

Léger mouvement de panique à la cantine de l'école maternelle Les Bréteches. Mardi 5 février, à l'heure du déjeuner, les enfants présents dans la cantine de maternelle Les Bréteches ont dû évacuer le bâtiment, suite à un dégagement de fumée suspect. « *Il y a eu une explosion puis de la fumée, explique-t-on à la mairie. Mais pas de flammes, pas d'incendie.* »

Ces événements auraient été causés par le dysfonctionnement soudain d'un néon attaché au plafond de la cuisine. « *Il y a eu comme une sorte de court-circuit dans le néon qui était vieux, ra-*

conte la municipalité des Clayes-sous-Bois. *Donc ça a fait comme un bruit d'explosion.* »

Tous les néons remplacés

La vingtaine d'enfants présents sur les lieux à ce moment-là a été immédiatement évacuée et les pompiers sont intervenus. Les enfants ont pu regagner les bâtiments vers 13 h pour enfin manger leur déjeuner. « *On a appelé Enedis pour procéder à un contrôle, explique-t-on à la mairie. Et le lendemain on a fait changer tous les néons du bâtiment, pour éviter que cela se reproduise.* » ■

Trappes Rixe au McDonald's

Des jeunes en sont venus aux mains, mercredi 6 février au McDonald's, après une tentative de vol.

Le restaurant McDonald's de Trappes a été le théâtre d'une violente rixe, mercredi 6 février aux alentours de 14 h. Plusieurs hommes ont ainsi agressés des clients du restaurant, dans le but de leur dérober des enceintes bluetooth. Les victimes ont tenté de se défendre et les protagonistes en sont venus aux mains. L'un des racketteurs a alors menacé les clients d'un tesson de bouteille coupant.

Prévenus par les employés du McDonald's, des policiers sont arrivés à temps sur les lieux pour interpellé deux des voleurs, âgés de 16 ans, qui ont été placés en garde à vue. Le troisième, celui qui avait brandi le tesson de bouteille tranchant, s'est enfui avant que les agents de police ne puissent l'attraper. L'affaire a été clôturée à la fin de la garde à vue de ses deux comparses. ■

Votre territoire est unique,
offrez-lui une solution
personnalisée en propreté



COLLECTE



PROPRETÉ



TRI ET
VALORISATION



SERVICES
AUX ENTREPRISES

Depuis 50 ans, Sepur s'engage au service des territoires pour améliorer leur cadre de vie.

Parce que nous considérons chaque territoire comme unique, nous développons des solutions personnalisées en propreté, qui correspondent au plus près à la réalité de votre environnement en milieu rural ou urbain, de vos quartiers et zones d'activités.

Au quotidien, Sepur est à vos côtés pour assurer une gestion optimisée de vos déchets au meilleur prix et apporte des solutions environnementales durables.

www.sepur.com



Maître d'œuvre en solutions de propreté

ALEXIS CIMOLINO

Football Trappes s'impose et prend la deuxième place

Vainqueur du FC Parisis à domicile (1-0) dimanche 10 février, l'ES Trappes reste invaincue et prend la 2^e place de sa poule dans le championnat de R3.



Les footballeurs de l'ES Trappes ont signé dimanche 10 février sur leur pelouse leur première victoire de l'année 2019, face au FC Parisis (1-0).

Toujours pas de défaite dans ce championnat de Régional 3 pour l'ES Trappes. Le club s'est imposé, dimanche 10 février à domicile contre le FC Parisis (1-0). Grâce au milieu défensif Hamidou Cissokho, auteur de l'unique but de la rencontre à la 29^e minute, les Trappistes restent invaincus et

obtiennent leur premier succès de l'année 2019, confirmant ainsi les bons points pris à l'extérieur lors des deux derniers matches, chez les réserves des Mureaux (1-1) et de Boulogne-Billancourt (0-0).

« C'était un match très engagé contre une équipe de Parisis qui [n'] avait

perdu [que] deux fois cette année et pose de sérieux problèmes aux équipes qu'elle rencontre », résume, satisfait, l'entraîneur trappiste Hicham Zerhdy.

Trappes évoluera de nouveau à domicile ce dimanche 17 février. C'est cette fois-ci le FC Fran-

conville qui se présentera sur la pelouse du stade Gilbert Chansac. Un adversaire seulement 10^e sur 12 et donc premier non-reléguable dans le groupe C, mais dont Hicham Zerhdy se méfie.

« Lorsqu'on les a affrontés durant la phase aller, c'est une équipe qui était leader du championnat, se souvient-il. On avait gagné 1-0 là-bas, mais c'était une équipe très intéressante, qui au cours de l'année, s'est un peu effondrée. Je ne connais pas les raisons, mais j'ai le souvenir d'une belle équipe. Après, est-ce qu'elle est restée pareille, je ne sais pas. »

Trappes, de son côté, se situe à l'autre extrémité du classement, à la 2^e place de la poule après 13 journées (avec six victoires et sept matches nuls, Ndlr), synonyme pour l'instant de montée en Régional 2 (les deux premiers montent, Ndlr). S'il reste prudent et rappelle que « ça reste une saison de transition », Hicham Zerhdy semble d'ailleurs se montrer de plus en plus ambitieux au fil des semaines.

« Je pense que l'on peut se dire que le maintien est acquis, confie-t-il. On fait un parcours plutôt intéressant, mais au lieu de se mettre la pression d'un objectif de monter, ce qui n'était pas le cas en début de saison ni à la trêve, on continue à prendre les matchs les uns après les autres. S'il faudra se mêler à la bataille dans le sprint final, on n'hésitera pas si on est toujours en course. » ■

Handball Plaisir s'incline chez le leader

Pas de miracle pour le Plaisir handball club dans le championnat de N3. En déplacement chez le leader de la poule 5 Montfermeil, les Plaisirois se sont inclinés de quatre buts (33-29), samedi 9 février. Malgré les dix réalisations de Benjamin Modeste, ils concèdent donc leur neuvième défaite de la saison et pointent toujours à la place de 10^e et premier reléguable après 12^e journées. Et lors du prochain match, le 3 mars, ils recevront le 2^e du classement, Saint-Michel. ■

Football américain Les Templiers poursuivent leur sans-faute

Trois matchs, trois victoires. Les Templiers d'Élancourt se sont imposés à domicile face aux Myrmidons de Savigny-le-Temple, samedi 9 février. Après trois journées, ils continuent donc leur sans-faute et pointent en tête du championnat de D2, avant de débiter les matchs interpoules. Le premier d'entre eux aura lieu ce 16 février sur le terrain des Vikings de Villeneuve d'Ascq. ■

Basketball Trappes renoue avec la victoire

A moins de deux semaines de leur gros déplacement à Poitiers, les Trappistes se sont un peu remis en confiance grâce à leur succès à domicile face à Barjouville (106-87), samedi 9 février.

Après leur défaite à Tours (59-56) la semaine dernière, les basketteurs trappistes se devaient de réagir. Ce qu'ils ont fait avec une victoire sur leur parquet contre Barjouville (106-87), le 9 février.

Face à un adversaire classé 9^e sur 12 mais qui les avait battus au match aller, ils ont été accrochés dans le premier quart-temps, avant de se détacher dans le second pour mener de dix points (61-51) à la mi-

temps. Au retour des vestiaires, les locaux ont poursuivi leur course en tête pour finalement l'emporter avec 19 points d'écart.

Un écart qui aurait dû être plus conséquent, de la bouche du manager général Nacer Belgacem et du président Jacques Michelet. « On prend trop de points », pestait le premier à la mi-temps, tandis que le second notait néanmoins du mieux après le repos.

L'entraîneur, Alexandar Aleksiev, s'estimait lui « satisfait du score » à la fin de la rencontre, mais reconnaissait que son équipe devait progresser sur le plan mental. Surtout avant le prochain très gros rendez-vous, le 23 février, chez le leader Poitiers. Des Poitevins qui l'ont encore emporté ce week-end, à Fondettes (74-70). Les Trappistes devront hausser leur niveau, mais un exploit les ramènerait à un point de la 1^{re} place, celle qui permet de monter en N2. ■

Handball Fin de série pour Montigny

Alors qu'elles restaient sur trois victoires, les Ignymontaines ont été battues dans leur salle par Roz hand' du 29 (31-27), samedi 9 février.

Après trois victoires consécutives, les joueuses de l'AS Montigny-le-Bretonneux (ASMB) handball ont concédé leur première défaite de l'année 2019, le 9 février à domicile face à Roz hand' du 29 (31-27).

« Les deux équipes étaient quasiment à égal niveau et à égalité au score », a relaté, visiblement très déçu, l'entraîneur ignymontain Denis Chollet, regrettant « les échecs au shoot » et « les quelques pertes de balle en deuxième

partie de deuxième mi-temps », qui ont selon lui fait la différence.

« Pertes de balle importantes »

Menée d'un but à la mi-temps, l'ASMB, a infligé un 4-0 à son adversaire dès le retour des vestiaires, avant de perdre son avance dans le dernier quart d'heure. « On a fait deux pertes de balle importantes sur un jeu d'attaque et elles sont revenues

à égalité, déplore Denis Chollet. Ça leur a redonné le moral et la gagne. »

Cette défaite compromet les chances d'accrocher la 2^e place, qualificative pour les barrages d'accèsion en N1. La bonne nouvelle pourrait en revanche venir de Nina Jericek, actuellement blessée mais qui devrait être disponible « dans quinze jours-trois semaines », selon l'entraîneur. Mais il faudra encore faire sans elle ce 16 février à Granville. ■



À TOUS LES COUPS UN DÉLICE !

Confiture bio

Au choix : fraise, abricot ou framboise

Du mercredi 13 au mardi 19 février

1.19
260 g
1 kg = 4,58 €



Année 2019 - Photos non contractuelles et retouchées - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Strasbourg 343 262 627 - Prix en € TTC - Imprimé en U.E.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS.
WWW.MANGERBOUGER.FR

**Nous ouvrons la voie
aux idées neuves.**



EUROVIA

VINCI

**Eurovia Ile-de-France
Agence de Saint-Quentin-en-Yvelines**

Rue Louis Lormand
78320 La Verrière cedex
T/ 01 30 13 85 00 - F/ 01 30 62 69 77
st-quentin-en-yvelines@eurovia.com

www.eurovia.fr



Voisins Exposition de peintures et murder party ce week-end

Une exposition d'aquarelles et de pastels est proposée à la maison Decauville à partir de ce samedi 16 février, tandis que la salle de la Tour accueille une murder party ce dimanche 17 février.

A partir du 16, et jusqu'au 24 février, la maison Decauville accueille une exposition présentant les œuvres d'Isabelle Gréard et Marie-Laure Piffeteau. La première est aquarelliste amateur, la seconde peintre professionnelle spécialisée dans les pastels. L'exposition est ouverte les mercredis, jeudis et vendredis de 14 h à 18 h 30 et les samedis et dimanches de 10 h à 18 h, plus d'informations au 01 30 44 29 28.

Le 17 février, à 10 h 30 et 17 h (deux sessions au choix, Ndlr), une murder party est organisée salle de la Tour par la compagnie Les tisseurs de songes et l'association Tousqylie, déjà à l'initiative de plusieurs autres événements de ce type à SQY. Elles sont cette fois-ci de retour avec une nouvelle enquête policière sur le thème *Mortelle Saint-Valentin*. Les inscriptions sont en cours sur tousqylie.wordpress.com ou au 06 27 06 24 29, dans la limite des places disponibles. Les équipes sont constituées de deux à sept joueurs, à composer sur place ou lors de l'inscription. Les tarifs vont de 6 à 10 euros, gratuit pour les moins de 10 ans. ■

Élancourt L'exposition A l'ombre des forêts reportée

Initialement prévu du 1^{er} au 24 février à la ferme du Mousseau (lire notre édition du 5 février), le festival *Courants d'art* et par conséquent l'exposition *A l'ombre des forêts*, qui se tenait dans ce cadre, a été déplacé du 23 mars au 3 avril. Cette décision fait suite à « des raisons techniques » liées « à la sécurité et à la fermeture correcte du site, pour pouvoir protéger les œuvres et qu'il n'y ait pas d'actes de vandalisme », indique-t-on du côté de la municipalité élancourtoise. ■

Montigny-le-Bretonneux Dominique A débarque au théâtre de SQY

L'artiste, qui a sorti deux albums l'année dernière, est actuellement en tournée et fera étape à Saint-Quentin-en-Yvelines le jeudi 21 février.



Dominique A sera sur la scène du théâtre de SQY le 21 février.

Le théâtre de SQY accueille le 21 février l'un de ses rendez-vous phares de la saison : le concert de Dominique A. L'auteur-compositeur-interprète, considéré comme l'un des fondateurs de la nouvelle scène française il y a près de 30 ans, s'y produit après un retour sur scène initié en 2018. Une année où l'artiste de 50 ans n'a pas chômé puisqu'il a sorti deux albums : *Toute latitude*, au style rock et électrique, en mars et *La fragilité*, plus acoustique, en octobre.

Après le succès d'*Eléor* en mars 2015, ces deux disques proposent « une oscillation entre intimisme et grandes échappées sonores, solitude et aventures collectives, simplicité et recherches orchestrales », peut-on lire

sur le site internet de celui qui a remporté le prix d'artiste masculin de l'année aux Victoires de la musique 2013.

Récompensé aux Victoires de la musique en 2013

« Initialement pensé comme un disque exclusivement acoustique et interprété à la guitare seule, *La fragilité se pare malgré tout [...] d'autres guitares (folk ou électriques, aériennes, réverbérées) ainsi que quelques rythmiques [...] qui tissent des liens ténus avec Toute latitude* », indique également le site internet du chanteur. Le concert est programmé à 20 h 30, les tarifs des places vont de 14 à 29 euros, les réservations s'effectuent sur kiosq.sqy.fr. ■

Montigny Le terrorisme sur les planches dans une création fleuve

Le metteur en scène Julien Gosselin adapte trois œuvres de l'écrivain américain Don DeLillo dans une pièce de plus de neuf heures, jouée au théâtre de SQY ce samedi 16 février.

Révéle en 2013 avec l'adaptation du roman de Michel Houellebecq *Les particules élémentaires* et en 2016 avec celle de 2666 de Roberto Bolaño, le metteur en scène Julien Gosselin revient et adapte cette fois non pas un mais trois romans, de l'auteur américain Don DeLillo. *Joueurs*, *Mao II* et *Les noms*, telles sont les trois œuvres en question, mises en scène dans une création fleuve de 9 h 15 !

Une pièce de 9 h 15 en trois parties

Celle-ci est jouée sur les planches du Théâtre de SQY (TSQY) ce 16 février, à 14 h. Une représentation en trois parties dans laquelle

Julien Gosselin garde en fil rouge le thème du terrorisme.

« *Mao II est le portrait d'un écrivain qui nous fait revivre les heures les plus sombres du terrorisme des années 1990 au Moyen-Orient*, décrit le TSQY. *Vient ensuite Joueurs, roman dans lequel un couple bascule dans la spirale de la violence. Et enfin, Les noms, qui nous replonge dans la paranoïa des années 1970, quand les milliers d'employés de multinationales doivent apprendre au jour le jour à faire face au danger permanent qui plane dans les aéroports.* » Et le théâtre de résumer : « *Un spectacle dantesque, à la puissance visionnaire et labyrinthique.* » Le tarif des places s'élève à 30 euros, à réserver sur kiosq.sqy.fr. ■

Élancourt Manu Payet fait étape au Prisme

L'humoriste est de retour à SQY, toujours dans le cadre de son spectacle *Emmanuel*, jeudi 21 février.

Après la ferme du Manet à Montigny-le-Bretonneux le 13 octobre, Manu Payet est de retour à SQY. L'humoriste sera sur les planches du Prisme, à Élancourt, le 21 février, à partir de 20 h 30. Il s'agit toujours de son spectacle *Emmanuel*, dont le titre et la photo sur l'affiche du spectacle constituent une référence directe au célèbre film érotique des années 1970.

Retour sur les planches

Un spectacle « inspiré de sa propre vie » où Manu Payet « de l'enfance

à la vie de couple, [...] se dévoile et se raconte », le tout pour son retour sur les planches après plus de dix ans loin des théâtres. Le synopsis du spectacle plante bien le décor : « *Manu s'engueule. Manu est jaloux. Manu boit trop à l'anniversaire de son pote. Manu déteste aujourd'hui encore son prof d'espagnol de 4^e. Manu a un chien. Manu a sauvé son couple en démarrant une série télé... Et Manu est trop content de tout vous raconter !* » 1 h 30 de one-man-show où les rires ne devraient pas manquer. Les prix des places vont de 28 à 32 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Plaisir La guitare à l'honneur pendant une semaine

Les 13, 15 et 19 février, différents événements musicaux en lien avec la guitare sont programmés dans la commune.

Plaisir accueille, du 13 au 19 février, la *Semaine de la guitare*. Dans différents sites culturels de la ville, plusieurs événements en lien avec la guitare sont organisés. Rendez-vous ce mercredi 13 dès 15 h 30 au conservatoire pour une rencontre pédagogique élèves professeurs, puis à 17 h 30 pour une master class avec le guitariste français Emmanuel Rossfelder.

Concierto de Aranjuez le 15 février

A 20 h, un concert *Guitare et guitares* se tient au théâtre Robert Manuel (entrée libre mais réservations nécessaires au 01 30 79 63

31). Le 15 février, à 20 h 30, c'est au tour du théâtre espace Coluche d'être hôte de l'événement avec le *Concierto de Aranjuez*.

Emmanuel Rossfelder sera accompagné du chef d'orchestre Joachim Jousse et des musiciens de l'ensemble orchestral Les voyages extraordinaires pour y jouer du Turina et du « *Mozart au pays de Don Juan* », indique l'établissement. Les tarifs vont de 18 à 31,50 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. Enfin, le 19 février à 20 h 30, une soirée *Jam jazz and guitar* est organisée à la Clé des champs. L'entrée est libre, renseignements au 01 30 07 60 60. ■

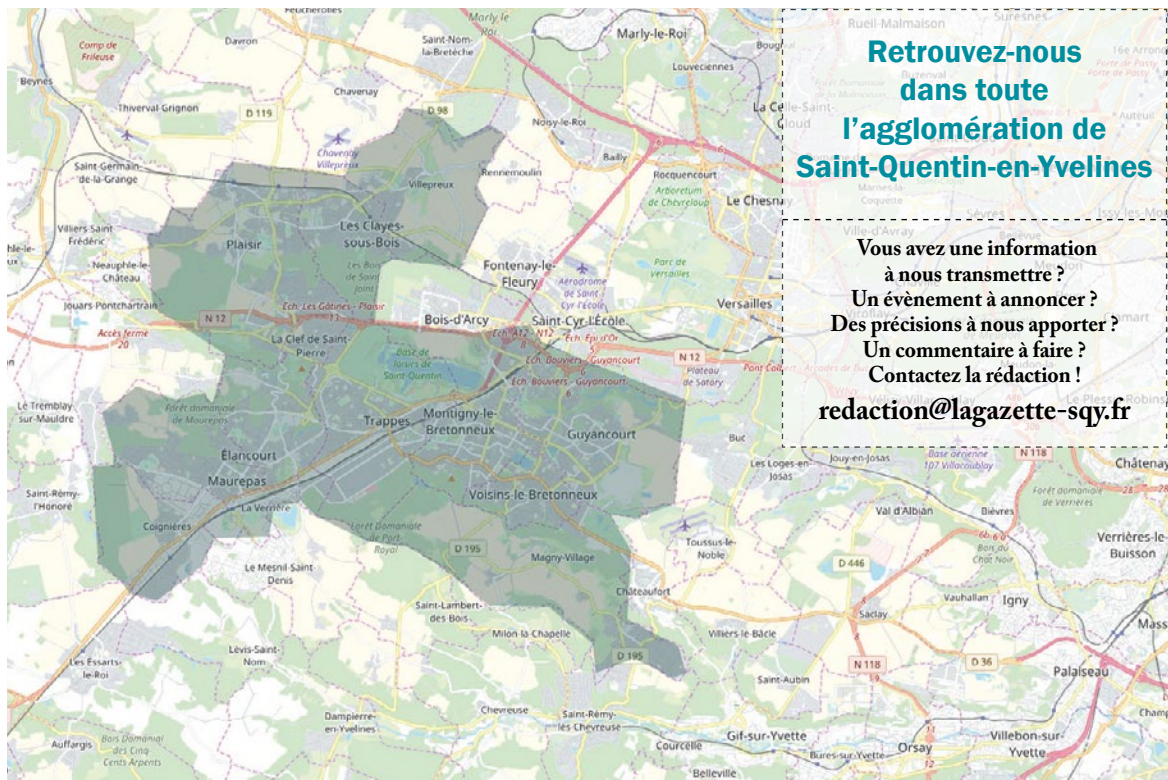
Élancourt Sarah Doraghi pour clôturer le festival Jeunes talents humour

L'humoriste franco-iranienne, également chroniqueuse dans *Télématin*, se produit au Prisme les 15 et 16 février dans le cadre de son spectacle *Je change de file*.

Après *Deux mètres de Liberté* de Réda Seddiki et *Trois actrices dont une* (lire nos deux éditions précédentes), c'est avec le spectacle de Sarah Doraghi que le Prisme conclut le mini-festival *Jeunes talents humour*, le 15 et 16 février, à respectivement 20 h 30 et 17 h. Cette chroniqueuse de l'émission *Télématin* sur France 2, diplômée de l'ESJ Paris, se produit dans un one-woman-show intitulé *Je change de file*, mis en scène par Isabelle Nanty et Sharzad Doraghi-Karila.

Elle y évoque notamment ses origines iraniennes, elle qui a émigré en France à l'âge de 10 ans pour

quitter un pays en guerre. Sarah Doraghi « raconte avec malice l'apprentissage du français grâce au Club Dorothee autant qu'au Petit Robert, l'intégration par l'aplomb grâce à Muriel Robin mais aussi la Parisienne pure jus qu'elle est devenue », détaille le Prisme. *Ironisant sur la précision terrifiante de la danse iranienne, la jeune femme lance un pont cocasse entre ses deux pays. Loin de l'humour vachard, elle clame la richesse d'une double culture où les amours s'additionnent.* » Le spectacle dure 1 h 10, les prix des places vont de 16 à 18 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■



Retrouvez-nous dans toute l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines

**Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !**

redaction@lagazette-sqy.fr

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

12, avenue des Prés 78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. 01 34 81 28 71 - www.lagazette-sqy.fr

■ **Directeur de la publication, éditeur** : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Rédacteur en Chef** : Damien Guimier - damien.guimier@lagazette-sqy.fr ■ **Actualités, sport, culture** : Alexis Cimolino - alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr ■ **Actualités, faits divers** : Marie Lombard - marie.lombard@lagazette-sqy.fr ■ **Publicité** : Lahbib Eddaouidi - pub@lagazette-sqy.fr et Sylvia Dumont - sylvia.dumont@lagazette-yvelines.fr - Tél. 06 66 84 61 51 ■ **Conception graphique** : Mélanie Carvalho - melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr ■ **Imprimeur** : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve.

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 02-2019 - Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

1	6	7			2		4
			6	5	1		7
8			4				9
4	1						
3	5	1				2	
			3	5	9		1
5	6		8	2	7	1	
	1	9		7			8
7			5	1			

SUDOKU : niveau difficile

4							
	7			4	2		3
3						8	
				4		5	7
		4	7		3		
	2	9	5				
9	3	4					
							2
2		5	9	7	8		4

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 35 du 5 février 2019 :

1	4	5	2	9	7	8	6	3
7	3	6	1	8	5	9	2	4
8	2	9	4	3	6	5	1	7
2	9	3	8	7	1	4	5	6
5	7	4	6	2	9	3	8	1
6	1	8	5	4	3	2	7	9
3	8	2	7	1	4	6	9	5
9	6	1	3	5	8	7	4	2
4	5	7	9	6	2	1	3	8

2	8	9	1	5	6	3	4	7
5	3	7	4	9	2	6	8	1
6	1	4	3	7	8	2	9	5
7	2	1	8	4	3	5	6	9
9	6	8	5	2	7	1	3	4
4	5	3	6	1	9	7	2	8
1	7	2	9	6	4	8	5	3
8	4	5	2	3	1	9	7	6
3	9	6	7	8	5	4	1	2

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

offrez une meilleure visibilité à votre marque

Et profitez d'une visibilité optimale auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés 78180 Montigny-le-Bretonneux

- ▶ **DÉCOUVREZ NOS PAGES**
- ACTUALITÉS**
- FAITS DIVERS**
- CULTURE**
- SPORT**



**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**

Terre d'innovations



[E=SQ^Y]

**LA FORMULE DE
L'EXCELLENCE**

**LES TALENTS
DE DEMAIN
SE FORMENT
ICI**

- > + DE 17 000 ÉTUDIANTS DU BAC+2 AU BAC+5
- > CAMPUS UNIVERSITAIRE - 5 FACULTÉS
- > ÉCOLE D'INGÉNIEURS - ESTACA
- > CAMPUS DE L'AUDIOVISUEL - 3IS
- > OBSERVATOIRE ESPACE & CLIMAT
- > CAMPUS NUMÉRIQUE

Plus d'infos sur sqy.fr

SQ^Y
Terre d'innovations

